

L'accueil des handicapés français sera mieux surveillé

■ Une convention signée entre la Wallonie et la France crée des équipes de contrôle mixtes.

La polémique avait fait rage, il y a quelques mois, dans la presse française. Les très nombreuses personnes handicapées de nationalité française ne sont pas toujours accueillies de manière optimale dans les institutions wallonnes qui les hébergent. Le problème n'est pas mince. En effet, si la Wallonie accueille actuellement près de 6500 handicapés originaires d'outre-Quévrain, c'est à cause d'une carence importante dans l'accueil du handicapé que la France essaye tant bien que mal de résorber depuis 2008.

Rappelons que les personnes accueillies en Wallonie le sont contre monnaie sonnante et trébuchante de la part de la France et qu'en aucun cas, ils ne prennent la place de personnes handicapées de Wallonie. Les cas de conditions d'accueil déplorables mis en lumière en début d'année par les quotidiens "Le Monde" et "Libération" par exemple, restent malgré tout marginaux. L'Awiph, l'Agence wallonne pour l'intégration de la personne handicapée, mène de très nombreux contrôles au sein des 140 institutions wallonnes qui accueillent des handicapés français.

4500 emplois en Wallonie

Pour renforcer encore ces contrôles et rassurer les familles françaises qui confient un de leur membre à ces institutions, le ministre wallon de la Santé, Maxime Prévot (CDH) et la secrétaire d'Etat française chargée des personnes handicapées, Ségolène Neuville ont signé à Neufvilles (Soignies), ça ne s'invente pas, une convention qui met en place des équipes mixtes (françaises et wallonnes) chargées de contrôler, à l'improviste ou de manière planifiée, les conditions d'hébergement, la qualité de l'accompagnement, la mise en œuvre des plans individuels d'apprentissage, les procédures qui garantissent la bien-traitance ou encore les plans de formation pour le personnel. Si aucun moyen nouveau n'est prévu pour ces équipes mixtes, la secrétaire d'Etat et le ministre wallon insistent sur le caractère prioritaire de cette mesure. La France en parallèle continue à ouvrir de nouvelles places pour l'accueil des personnes handicapées: "Nous souhaitons stabiliser le flux vers la Belgique et à plus long terme le réduire", explique Ségolène Neuville. Actuellement, 4500 personnes en Wallonie travaillent en lien avec les personnes handicapées venues de France. Un chiffre qui est loin d'être marginal.

S.Ta.